

LISTE DES ARBRES A ABATTRE

N°	ESSENCES	ARBRE PROTÉGÉ	DEMANDE DES PROPRIÉTAIRES
1	7 Laurelles (Prunus laurocerasus)	non	À abattre
2	4 Pins noir (Pinus Nigra)	non	À abattre - compensation
3	1 Noisetier (Corylus)	non	À abattre - compensation
4	1 If (Taxus baccata)	non	À abattre - compensation

SE RÉFÉRER AU DIAGNOSTIC DE L'ÉTAT SANITAIRE DES ARBRES DU 01.09.2024, EFFECTUÉ PAR L'ARBORISTE-CONSEIL NICOLAS BÉGUIN.

ILS RÉPERTORIENT TOUS LES ARBRES ET LEUR ÉTAT SANITAIRE.

ÉTAT DE SANTE : BONNE

ÉTAT DE SANTE : MOYENNE

ÉTAT DE SANTE : TRES FAIBLE

PAS DE DISGNOTIC

LISTE DES ARBRES CONSERVES

QUANTITES	ESSENCES	ARBRE PROTÉGÉ	DEMANDE DES PROPRIÉTAIRES
2 x	Pins noir (Pinus Nigra)	non	Conservé
1 x	If (Taxus baccata)	non	Conservé
4 x	Bouleau blanc (Betula pendula)	non	Conservé
1 x	Cyctes (Cistus)	non	Conservé
3 x	Noisetier (Corylus)	non	Conservé
1 x	Tamaris (Tamarix)	non	Conservé
1 x	Magnolia (Magnolia)	non	Conservé
1 x	Erable cycomore (Acer pseudoplatanus)	Oui	Conservé

Arbre et haie existants conservés

Arbre et haie à planter en compensation

Arbre à démolir

ARBRES REPLANTES



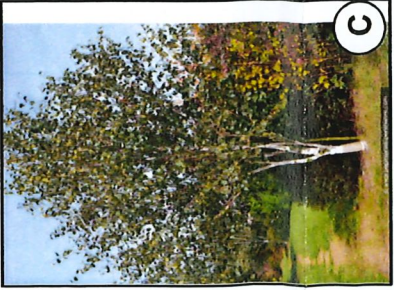
A
2 QUERCUS ALEX
CHENE VERT



B
1 LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA
COPALME D'AMERIQUE



E
3 REFUGES POUR FAUNE
Bois mort, feuille mortes, petites pierres



C
2 BETULA PENDULA
BOULEAU COMMUN



D
1 GINKGO BILOBA



E
3 REFUGES
Bois mort, feuille mortes, petites pierres

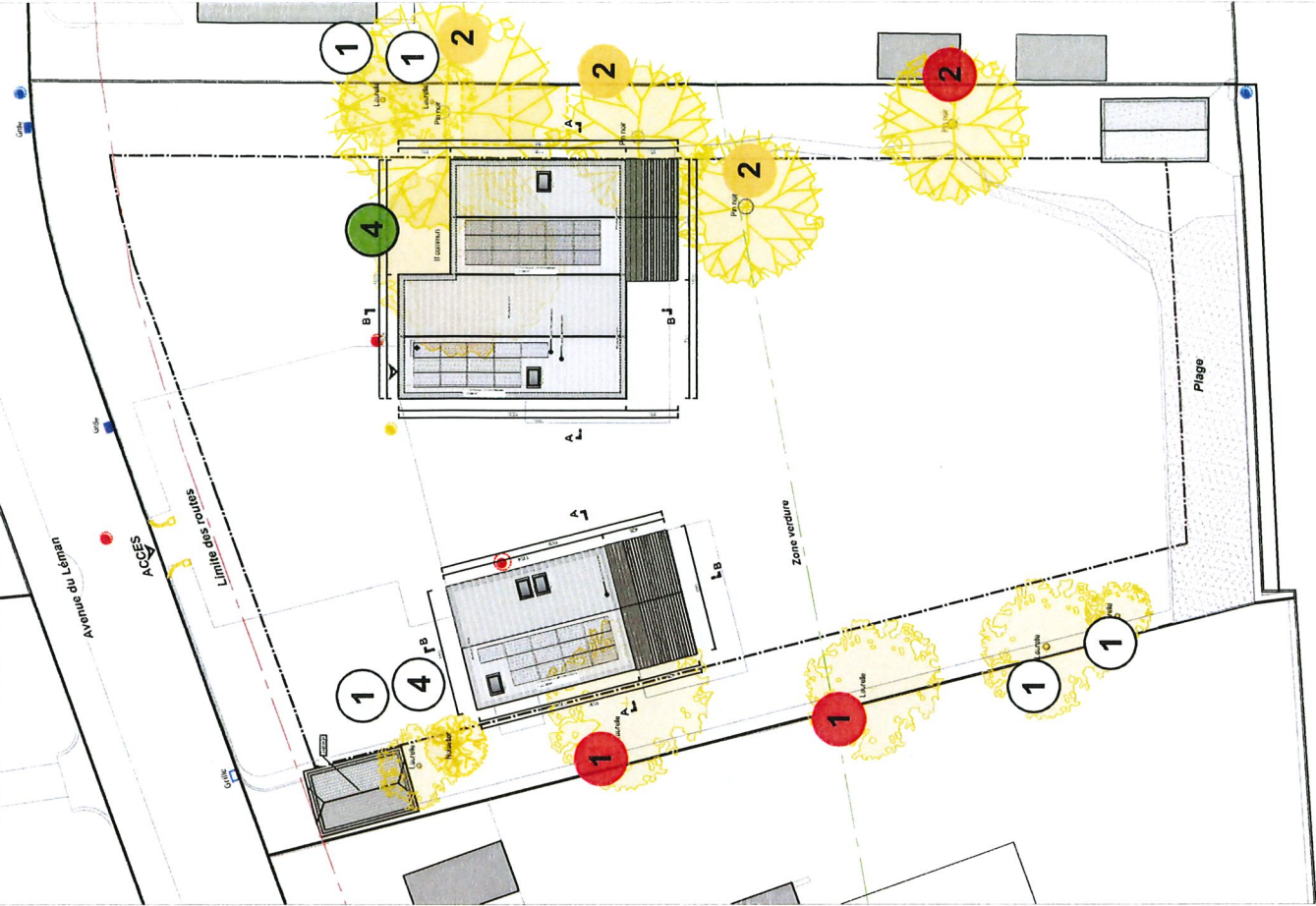
DEMOLITIONS DU BATIMENT ECA N° 117 ET DES DEPENDANCES N°601, B59 ET B61

CONSTRUCTION D'UNE VILLA INDIVIDUELLE ET D'UNE VILLA COMPRENANT DEUX APPARTEMENTS. CONSTRUCTION AVEC POMPE A CHALEUR EN FORAGE DANS CHACUNE DES VILLAS ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE.

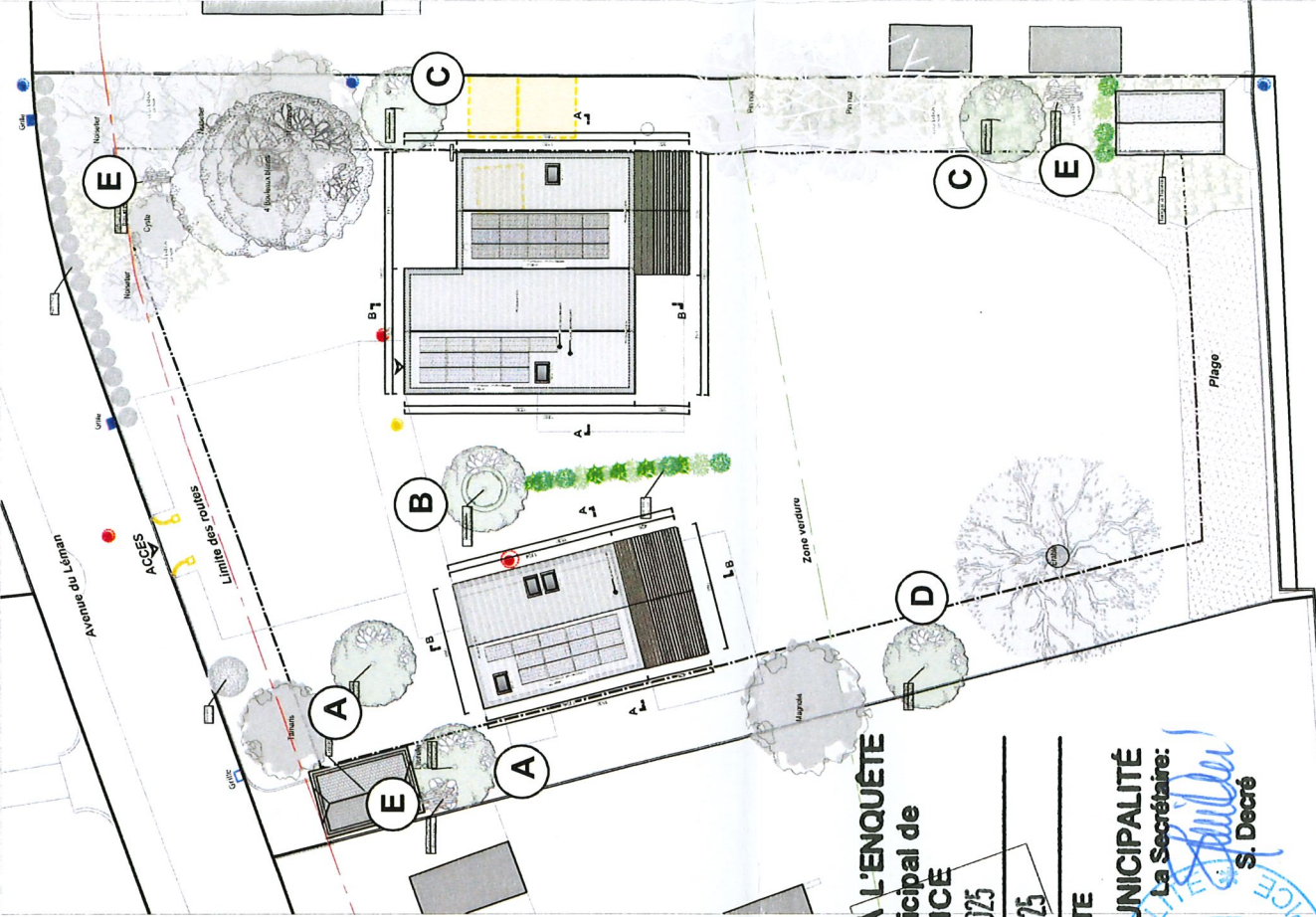
Parcelle n°316, Avenue du Léman 8, 1025 Saint-Sulpice

Les Propriétaires : Hoirie Terrail
Jacques Terrail, Anne-Françoise Terrail et Nicole Berthoud

ARBORISATION



ARBRES A ABATTRE



PROJETE